

qu'il s'agissait de rendre à la mémoire de l'un de nos hommes illustres un hommage de respect et d'affection.

On sait que l'église paroissiale de St-Hyacinthē renferme les cendres de l'hon. *A.-N. Morin*, dont le souvenir sera pour les générations futures un enseignement et un exemple.

A la demande de la famille du défunt, un marbre a été placé dans le mur latéral de l'église, du côté est ; et, sur cette pierre, se lit l'inscription suivante, belle par les sentiments, mais non certainement au-dessus des mérites de celui à la mémoire duquel elle a été gravée :

Ci-gît

L'Honorable

AUGUSTIN-NORBERT MORIN,

Né le 12 Octobre 1803,

Décédé le 27 juillet 1865

Par ses talents et son érudition,  
Son patriotisme désintéressé,  
Les nobles qualités de son cœur,  
Ses services éminents  
Comme homme d'Etat  
Et codificateur des lois,  
Il fut un grand citoyen,  
L'honneur de son pays,  
Par sa foi et sa piété,  
Un chrétien édifiant,  
Le modèle de la société.